

{ ECOLE }

TENUE CORRECTE CONTESTÉE

LE TÉMOIGNAGE D'UN PARENT D'ÉLÈVE SUR TWITTER RELANCE LE DÉBAT SUR LES RÉGLEMENTS VESTIMENTAIRES, JUGÉS SEXISTES.

PAR HÉLÈNE GUINHUT

« Ma fille vient de rentrer du collège avec un jean dégueulasse et qui pue parce que la CPE l'a obligée à se changer

car elle portait un short et que ça excite les garçons. Je suis dans une colère noire ! Quand allons-nous éduquer les garçons et arrêter de brimer les filles ? » En ce lendemain de rentrée, ce message publié sur Twitter par une mère indignée a suscité un déferlement de commentaires. L'objet du litige : un short en jean flottant autour des frêles cuisses d'une collégienne de 11 ans. Humiliation sexiste pour les uns, sanction justifiée pour les autres, sur Twitter, le débat est vif, obligeant la mère – féministe revendiquée – à relater l'épisode en détail dans une ribambelle de messages. La polémique n'est pas nouvelle. Au printemps dernier, plusieurs lycéennes s'étaient faites les porte-parole de cette injustice, dénonçant un code vestimentaire sexiste et l'hypersexualisation de très jeunes filles voulant juste suivre la mode. « Ça m'est arrivé plusieurs fois au collège. Dès qu'on portait une jupe au-dessus du genou, on nous disait qu'il ne fallait pas revenir avec.

D'après le règlement, il faut porter une tenue décente pour ne pas gêner les camarades, sous entendu les garçons. Mais ce n'est pas à nous de faire attention à ce que ça peut leur donner comme idées, c'est comme de dire à une fille qui a été violée que c'est de sa faute parce qu'elle était en short », explique Alice, lycéenne de 14 ans, membre de l'association féministe Les Petites Glo. « Nous recevons énormément de témoignages, et la plupart portent sur le code vestimentaire sexiste. L'excuse qui revient le plus souvent, c'est qu'elles dérangent les garçons », ajoute une des fondatrices de la page Paye ton bahut.

Du côté des chefs d'établissement, le discours est différent. « Nous ne sommes pas souvent consultés à ce sujet, on n'a pas le sentiment que c'est une question prégnante », déclare Philippe Vincent, secrétaire général du

Syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale. Les règlements intérieurs seraient-ils sexistes ? « On peut mettre ce qu'on veut dans un règlement intérieur, il n'y a aucune obligation d'avoir un

contenu sur la façon de s'habiller », précise-t-il. Tenues « correcte », « décente », « non provocante » reviennent le plus souvent, laissant une grande part à l'interprétation. Au ministère de l'Éducation nationale, que nous avons contacté pour avoir des précisions sur ce point, la question suscite l'étonnement, voire l'amusement. Par e-mail, on nous précise que la loi ne comporte que deux règles : l'interdiction de dissimuler son visage ou de porter signes ou tenues manifestant « ostensiblement une appartenance religieuse ». Pour le reste, merci de se référer au règlement intérieur. Alors que la parole des jeunes filles se libère, il serait peut-être temps de lever ce flou. Pour le moment, le seul recours, pour les élèves comme les parents, est de se faire élire au conseil d'administration de l'établissement pour proposer d'amender le règlement. Dès le collège, la révolution féministe passe aussi par les urnes.

DES FILLES EN COLÈRE

> **Aux États-Unis**, le 16 avril, des lycéennes organisent un boycott des soutiens-gorge en soutien à une élève sanctionnée parce que son T-shirt laissait deviner ses tétons.

> **En France**, le 19 avril, une manifestation est organisée devant le lycée Raynouard à Brignoles (Var) pour défendre le droit de porter des jupes, des shorts et des débardeurs.

> **Sur les réseaux**, les témoignages de jeunes filles victimes de remarques sexistes se multiplient sur Twitter avec le hashtag #SlutshamingEcole.

